

COMPTE RENDU

Ordre du jour :

- Rapport moral du président et approbation du rapport moral
- Rapport financier, rapport de vérification des réviseurs aux comptes,
- Budget prévisionnel 2017,
- Approbation du rapport financier
- Révision du règlement intérieur
- Points divers.

Accueil.

Inscription des présents et représentés (®)

Clubs fondateurs 67		Clubs fondateurs 68	
ACAL	Christophe REMIET®	Aquatic Club d'Alsace Colmar	Jean Marie LATSAGUE®
ACPA	Thomas ANTH	ASM Plongée	Philippe MEYER
ANC	Bernard SCHITTLY	Club de Plongée Sportive Rixheim	Jean-Michel SCIUS
Aqua Passion	Frédéric LANG	Codep 68	Rémy HELLER
Aquadif	Raymond ERTLE	Colmar Evasion Plongée	Anne Claire HELLER
ASOR	Eric LAEMMEL	Couleur Plongée 68	Fabrice SCHMITT®
ASPA Plongée	Kathy SCHMITT®	Les Plongeurs du Florival	Christophe CALVO
CAMNS	Dominique STEINMETZ	<i>Passion Plongée Sausheim</i>	<i>Christophe PERRIER (Excusé)</i>
Codep 67	Thomas ANTH	Plongée des 3 Frontières	Jacques KRANZER
CP Benfeld	Serge DUMONT	Rhin'Eau Club	Jacky BAUMANN®
CP Illkirch	Marc GUTH	Touring Plongée Mulhouse	Michel WERMUTH
CP Sélestat	Kathy LAMBINET	EPSM Guebwiller	Pascal LEY

Diodon Club	Jean Claude MOITRIER	Club de Cernay	Alain LAMBERT
Gazelec	Patrick DRUET	ACSPCM (Peugeot)	Jean Charles RAEDERSTORFF
Grain de Sable	B. PARMENTIER®	<i>Nouvelle Vague Fessenheim</i>	<i>Absent</i>
PACS	Dominique BRAND®		
Saverne Nautic Club	Roland DENNI		
<i>SC Haguenau</i>	<i>Chantal MABIRE (Excusée)</i>		
Strasbourg Université Plongée	Magali FREY		
Subaquatique Club de Strasbourg	<i>Absent</i>		
Touring Plongée Strasbourg	René KOBLER®		
Total 67	19/21 (30/32 voix)	Total 68	12/15 (21/26 voix)

Quorum : 31 clubs adhérents sont présents sur 36, représentant 58 voix sur 60. L'Assemblée peut se réunir et délibérer.

L'assemblée est ouverte par le président Bernard Schittly à 20h00.

Rapport moral.

- La fréquentation est en baisse :
- 12 928 plongées membres fondateurs
- 5 905 plongées membres passagers
- soit 18 833 plongées contre près de 20 000 la saison précédente (Chiffres non consolidés).

Quelles causes ?

- mauvaise météo : le printemps a été pourri et l'été a commencé en juillet.
- lassitude du lieu ?
- autre cause ? Les échanges avec la salle évoquent un désabusement lié à la surfréquentation des week ends en juillet août.

Quelques statistiques

- Les gonflages : 2 252 gonflages, en hausse (2 171 saison N-1).
- Les recettes : en hausse si on fait abstraction des 22 505 € de subvention de la saison N-1.

Les dépenses :

- en forte hausse. Ce qui explique que les amortissements soient également en hausse (Revêtement de sol surtout).

Les nouveaux aménagements, les travaux réalisés

- Création de 2 salles de cours (Salle 6 et 7) avec les anciens Algeco de l'Asor, remis en état par notre équipe de bénévoles. Conditions rock & roll. Pluie, camions embourbés, travaux un peu

- précipités. Beaux locaux : réservations sous le nom « le cabanon »
- Achat, pose et aménagement de 2 containers marine 40 pieds. Locaux de rangement, en particulier pour le matériel PESH. Equipe habituelle : Loris, Vana, Jean Louis, Michel.
- Achat, pose en aménagement de 2 containers classiques
 - un local de rangement
 - un local pour la commission « orientation subaquatique »
- Stabilisation de la descente vers la cale (Pose des caillebotis). Gros travail, un peu toujours les mêmes bénévoles.
- Réaménagement de la mare : fait partie de la charte. Tout vider, refaire l'étanchéité. Cette fois ci c'est bon !
- Achat bateau de sécurité surface (Pédalo), à propulsion mécanique et avec plateforme de travail : toujours opérationnel !.
- Modélistes : ponton par et pour les bateaux modèles réduits ; évite les pb de cohabitation sur les pontons.
- Modernisation des toilettes. Absence Michel : toilettes qui débordent, pas déclaré, les assainisseurs débordés du fait des intempéries / inondations, passage difficile. Pose de nouveaux WC avec couvercle, toilettes nettoyés à fond.
- Enfin un panneau gravière du fort. Autorisation pas facile à obtenir. Merci à Jean Claude qui a permis d'acheter les panneaux (6 sociétés contactées aucune réponse).

Communication

- salon de la plongée : plongée avec un e : nombreux prix pour l'Est. Très médiatisé. Gravière catalyseur de ces actions novatrices dans l'Est. Stand bien fréquenté. Nombreuses visites de personnalités fédérales et sportives (Arthur Guérin Boérie : multiple champion du monde d'apnée).
- La presse : articles dans l'Alsace, ..
- Reportages Télé :
 - France 3 : direct de la gravière pendant les sélections pour les championnats du monde ;
 - France 3 National
- Chartres : projections de films tournés à la gravière du fort
- FEISM : Festival Européen de l'Image sous marine : présence François Sarano
- Fondation Nicolas Hulot : j'agis pour la nature : fêtes de la plongée et journée de travaux
- WEB : Top ScubaEarth Dive Sites 2013 PADI : GDF 9ème !!
- Le C.O.D.E. : déposer des fiches pour faire connaître la pratique et le site dans les magasins de plongée

Activités de la Saison

- Apnée :
 - Stage final MEF2 Moniteur Entraîneur 2ème degré (National)
 - Sélection des athlètes de l'équipe de France au Jump Blue (Cube).
 - De nombreux examens d'apnée (MEF1, Niveau 3 et 4)
- Audio Visuelle : plusieurs stages + challenge de la Gravière du Fort
- Biologie : animations exclusives en direction du grand public
- Orientation : championnats de France à la gravière du fort, développement de l'activité en direction des jeunes
- Et la Technique ?
 - stage initial, en situation et examen initiateur 67
 - recyclage cadres du Codep68
 - stage recycleur CTR Est
 - formations MF 1 et guide de palanquée du Codep67
 - formation MF 2 du CIR-Est

- La Rencontres Régionale de Jeunes (RIPE® est un nom déposé!)
 - Formation (3j) jeunes du lycée de Molsheim
 - La plongée Handi
 - Féminisation : couverture du subaqua avril (Extraite du calendrier de la féminisation réalisé par Thierry Rolland)
 - 1ère AG CODEP du 67, suite à l'indispo de la maison des sports (Sera renouvelé en 2016).
 - Faîtes de la plongée :
 - Finway
 - Sea Sheperd
 - baptêmes pied lourd
 - côté fête avec animations
 - journée travaux :
 - réfection clôtures
 - gros débroussaillage
 - belle participation (mais fermé à la plongée).
 - Le bénévolat (Petit rappel pour les clubs qui participent peu / pas) :
 - Un vain mot ? Une utopie ?
 - Et pourtant c'est comme ça que ça que nous fonctionnons : Michel, Katy, Jean Louis et Vana, Loris. C'est essentiellement à travers ces personnes que la base tourne, Qu'elles en soient remerciées.
 - Journées Travaux du 11 novembre : 78 bénévoles
- Le podium :
- Médaille d'or : ex æquo ANC et CPS avec 11 bénévoles
 Médaille d'argent : ex æquo le PALM et les palmes dans l'eau avec 7 bénévoles
 Médaille de bronze : ex æquo Colmar évacion plongée et le SNC avec 5 bénévoles

- Proposition Katy Lambinet au titre des questions diverses

Chers membres du comité directeur,

J'aimerais vous soumettre une proposition.

Actuellement, le coût d'une plongée pour les membres fondateurs est de 2 €. Ce prix n'est possible que parce que l'entretien de la gravière du Fort est réalisé par des bénévoles.

Or, je constate (voir tableau joint) que lors des manifestations où les clubs sont mis à contribution, certains clubs sont systématiquement absents ou peu représentés.

Peut-on demander aux différents clubs de "fournir" des bénévoles au prorata de leur utilisation de la gravière (voir les factures) et si non d'augmenter pour ceux-ci, le prix de la plongée?

Cordialement

Katy LAMBINET - Présidente du Club de Plongée de Sélestat

La question est proposée au débat : tarif différent pour les clubs qui ne s'investissent pas ? C'est difficile. Revenir sur le tarif membre fondateur ? Certains petits clubs de 20 membres envoient 2 à 3 volontaires. Comment apprécier le nombre par rapport au nombre de licenciés (Ce serait lourd et compliqué)?

→ voir débats et décision aux paragraphe des questions diverses.

Le comité propose deux jours de travaux :

le 11 novembre et le premier samedi d'avril

avec « fermeture » des plongées à la gravière pendant les travaux

- Dégradations :
 Nous avons constaté des dégradations : Tags et autres comportements irrespectueux.
 Nous adressons systématiquement un courrier aux présidents de clubs.
 Objectif : éduquer, prévenir de tels comportements, obtenir des excuses, sévir si besoin.
 Attente d'une réaction proportionnée.

Les clubs concernés ont donné une suite favorable à notre mail (excuses).
Action(s) de prévention : « condamnation » à des travaux d'intérêt général le 11 novembre.
Que faire en l'absence de réponse ?

La question sera posée à l'AG après le rapport financier.

- Météo : gros soucis. Branches cassées : plongeurs se changent en dessous. Enormément de pluie. Fermeture du ponton 3 suite à la montée des eaux (Niveau record atteint).
- La vie sauvage : grèbes huppés passent entre les plongeurs, chevreuils, oiseaux ...
- Sécurité : pas d'incident ! l'hélico a évacué un pompier.
- Rencontres :
 - Annabelle Blanchard, responsable nationale féminisation, instructeur national, article dans subaqua
- Immersion de l'avion : ORION, haute technologie ;-), immersion réussie !

Projets pour la saison à venir :

- finaliser un sentier de randonnée sub ;
- mise en place de la vidéo protection (Ex télé surveillance). Gros budget !
- Finalisation du nouveau site Internet sur lequel un stagiaire d'été a travaillé avec Michel (FAQ, Versions anglaise et allemande)
- Finalisation du nouveau système d'inscription : le cahier des charges est finalisé. C'est un gros budget, et il faut trouver un développeur. Les outils open source (Utilisés jusqu'ici) ne couvrent pas (plus) nos besoins.
- Recherche de nouvelles gravières : trouver de nouveaux sites ; varier les lieux de pratique.

Approbation du rapport moral : Adopté à l'unanimité.

Rapport financier de l'exercice 2015-2016

Bonsoir Mesdames et Messieurs,

Me voici une nouvelle fois devant vous pour vous présenter le bilan financier de la Fédération Régionale pour l'Organisation de la gravière du Fort et j'en suis heureux.

Comme pour les années précédentes je vous ai fait parvenir il y a de cela 3 semaines les pièces de ce bilan afin que vous puissiez les étudier et préparer vos questions. Je ne vais donc pas vous faire une lecture exhaustive de l'ensemble des chiffres mais vous résumer l'essentiel de ceux-ci avant de vous donner la parole.

Cette année a été une année de transition puisque après 5 années où nous avons bénéficié de subventions, nous venons de vivre notre premier exercice sur nos rentrées propres. Cela a conduit à une gestion plus tendue de nos flux financier, et si notre bilan affiche un excédent de 12 881€, ce n'est que par le recours aux immobilisations que nous y arrivons.

En effet si nous n'avions pas décidé d'amortir sur 5 et 10 ans l'achat des nouveaux conteneurs (4 556€), du pédalo (4 254€), des nouvelles échelles (2 140€) et de la réfection des sols (23 000€), notre exercice présenterait un bilan négatif de 15 000€.

Pour en revenir donc au bilan de notre exercice, nous avons enregistré sur l'année 65 222€ de dépenses, essentiellement lié à la poursuite des travaux d'aménagement pour 22 372€, aux frais de maintenance pour 4 100€, au loyer pour la Gravière bien entendu de 5 465€, et pour finir à l'amortissement annuel de nos installations pour 12 232€.

Pour ce qui est des recettes nous avons encaissée 78 100 € dont l'essentiel provient toujours des plongées, puisque sur la saison écoulée nous avons facturé 12 928 plongées aux clubs fondateurs, soit 25 856 €, et 5 905 plongées aux clubs extérieurs, soit 29 525 €.
Ce sont donc encore les clubs extérieurs qui représentent le plus gros de nos apports par la plongée, et ce d'autant plus que nombre d'entre eux ont pris l'habitude de gonfler entre deux plongées, ce qui nous a permis de facturer en plus des plongées 2 252 gonflages, soit 6 756€.

Nous avons également poursuivi cette saison le remboursement des clubs qui en ont fait la demande, pour un montant total de 9 750€, somme qui n'entre pas dans le calcul du bilan (3 131€).

Rapport de vérification des réviseurs aux comptes

Quitus au trésorier avec félicitations pour la tenue des comptes.

Adopté à l'unanimité.

Claude associe Thomas aux félicitations pour le gros travail effectué sur les relevés de plongée.

Rappels :

- feuille : nom du club (+ N° du club) SVP.
- Ne pas plier SVP !!!!
- en cas d'erreur d'absence du nombre de participants, facturation du nombre de licenciés du club.

Un modèle de relevé de plongée est proposé et sera mis en téléchargement sur le site de la FROG.

Budget prévisionnel 2017 (Voir en annexe)

Basé sur le résultat de cette année.

Le plus gros est lié aux travaux d'aménagement.

Le poste amortissements devrait grossir chaque année.

Remboursement aux fondateurs : 9750 pour les clubs qui en feront la demande

Approbation du budget prévisionnel : **Adopté à l'unanimité**

Rappel : les réviseurs aux comptes sont nommés pour les 4 ans.

Questions :

Durée des amortissements ?

5 ans pour les petits équipements, 20 ans pour les gros équipements (bâtiments)

Questions diverses

Tarif à moduler en fonction des participations des bénévoles aux travaux ?

Qui est d'accord pour faire passer le prix de la plongée de 2 à 3€ pour les clubs fondateurs qui n'envoient pas de bénévoles.

- Serge DUMONT : Cela revient à payer les travaux. Bernard réponds que ce serait incitatif.
- JM Scius : combien de bénévoles ? Pas quantifié.
- Patrick Druet (Gazelec) : Il ont le même problème avec leur gravière. Bénévolat = le comité. Mais augmenter reviens sur l'engagement des clubs fondateurs.
- Michel indique que l'excuse est souvent que les plongeurs ne sont pas au courant. Pb de passage des messages (Président) ? On a pas trouvé de meilleure solution, mais obliger à participer bénévolement est paradoxal.
- Passage 2 à 3€ : gros écart. Sur quelle durée ?
- Proposition de rendre gratuites les plongées (2 à 3) pour ceux qui sont venus aider (Sous forme de bons comme ceux qui ont été gagnés à la fête de l'image sous marine).
- Anne Claire Heller : ce sera difficile à gérer. Il faut prévoir une grosse communication pour la date, ne faut-il pas reporter la décision ? Le management positif est toujours préférable.
- Les présidents doivent mobiliser leurs troupes.
- Michel Wermuth : il faut que si on mobilise il y ait du travail pour tous. Bernard et Michel confirment qu'il y a toujours une liste de tâches.

Le principe d'une plongée gratuite par bénévole venus participer est adopté.

Dégradations

Quelle attitude adopter face à un comportement non respectueux ?

En l'absence de réponse satisfaisante ainsi que de mesures préventives :

- exclusion de la personne ?
- interdiction du club ?

En cas d'absence de réaction à une dégradation constatée, sanction proposée : exclusion d'un an du club.

- Eric Laemmel : combien de cas pour l'instant ? Bernad réponds qu'un seul cas s'est présenté. Alors pourquoi prendre une mesure en l'absence de cas avéré ?
- Quelle définition du comportement non respectueux ? De l'absence de réponse satisfaisante ? Michel Wermuth pense que le comité est compétent pour ces questions.
- Loris exprime son exaspération : il constate beaucoup de petits actes indécents (matériel, parking,) qui se multiplient. Nécessité d'une réaction.
- Message à faire passer : action préventive.

Qui est d'accord pour prononcer l'exclusion du club pour une durée de 1 an ?

J'ai un doute sur cette décision (Qui peut confirmer?) Merci.

Autre question : procédure pour les commissions qui veulent réserver des ressources ?

Si créneau non limité (journées entières) : payement au forfait . Si peu de plongeurs, feuille avec nombre d'immersions.

Michel présente un super bétisier

Chaque seau, récipient se transforme immédiatement en poubelle, chaque petit orifice en cendrier. Serge Dumont rappelle qu'un seul mégot pollue 500L d'eau (Benzène).

Révision du règlement intérieur

Modifications proposées au règlement intérieur (en jaune).

Inscriptions - réservations :

Les réservations ne sont possibles que par l'interface de gestion du site de la FROG : www.gravieredufort.fr.

Afin de gérer les quotas et priorités éventuelles, un seul code est donné par club, sous le nom de son Président.

Les déclarations du nombre de plongeur participant se font sur une bonne foi fédérale dont est responsable le Président du club sollicitant l'accès, mais des contrôles seront effectués, auxquels devront se soumettre les usagers.

En cas de non remise du relevé de plongée, une facture sera établie avec le nombre total de licenciés du club.

→ **Adopté à l'unanimité .**

Il convient de réserver le créneau de mise à l'eau (une demi-heure) uniquement.

Ne pas réserver le temps de la plongée, plusieurs heures ou la journée complète. (Sauf événements, stages, etc ... nécessitant l'accès continu au ponton concerné).

Pour les utilisateurs qui n'ont pas réservé :

- renvoi des clubs non inscrits le jour de leur venue (sauf justification argumentée).

Les constats sont faits par tout membre de la FROG.

Toute fraude sera sanctionnée. Les fraudeurs se verront interdire la gravière du fort

→ **Adopté à l'unanimité .**

Modifications adoptées lors de l'AG du 27 août 2015.

Règles de sécurité à la gravière du Fort

Au delà de 12 mètres

Un bloc avec 2 sorties est obligatoire, donc deux premiers étages et deux détenteurs complets, depuis le 27/08/2015.

Consignes en cas de givrage

Remonter à vitesse contrôlée (ordi ou tables) sans fermer la bouteille.

Gonfler la stab en surface et fermer le bloc à ce moment seulement.

La séance est levée à 22h**30**